

# Compte rendu du CDAS du 23 mars 2017

### Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV du CDAS du 11-10-2016
- 2) Présentation du budget de l'action sociale et de l'orientation 2017
- 3) Crédits d'action locale pour 2017 : vote du budget
- 4) Point sur la restauration
- 5) Point sur la médecine de prévention
- 6) Point sur les séjours jeunes hiver/printemps 2017
- 7) Informations et questions diverses

# Présentation du budget de l'action sociale et orientations 2017

Le budget 2017 de l'action sociale subit encore une baisse en 2017 et passe de 160 à 147 millions d'euros .

#### Les postes principaux sont :

- la restauration avec 64 M d'euros
- -le tourisme social avec 24 M d'euros (vacances des familles + colonies)
- l'aide à la parentalité avec 4,9 M d'euros , l'action sociale avec 4,9 M d'euros (Pour le Morbihan, le budget du CAL est en baisse de 2585€)
- l'aide et le secours aux personnes en difficulté avec 3,7 M d'euros.
- la protection sociale complémentaire pour 4 M d'euros
- -les subventions aux associations socioculturelles et coopératives pour 6,8 M d'euros

Après une année sans subvention, l'ALPAF est de nouveau créditée d'un budget de fonctionnement pour 2017 avec une enveloppe de 14 M€ complétée d'un fond complémentaire de 2016 soit un budget de près de 20 M€.

### **Orientations 2017**

La Déléguée à l'action sociale a commenté la note d'orientation ministérielle pour l'action sociale en 2017.

Rappelons que pour FO Finances 56, l'action sociale est un tout, avec de multiples déclinaisons locales : restauration, logement, aide à la parentalité, vacances, loisirs...

Elle est destinée à tous les actifs et pour certaines prestations, accessible également à l'ensemble des retraités. Afin de mieux apprécier les attentes des personnels, à l'instar de 2016, un nouveau questionnaire sera envoyé à l'ensemble des agents courant 2017, ainsi que la mise en place d'une fiche procédure relative au fonctionnement du CDAS.

La Déléguée nous précise que le budget est désormais basé sur la réalité des consommations, une nouvelle

méthodologie est donc mise œuvre pour la détermination du budget global qui s'établit depuis 2016 sur la base des crédits consommés.

Le budget 2017, selon le Ministère « permet néanmoins de maintenir un haut de niveau de prestations sociales ». La majeure partie est consacrée à la restauration, suivi par le tourisme social et enfin l'aide au logement qui retrouve un budget décent.

Les moyens humains consacrés à l'action sociale seront enfin consolidés en 2017. Ce sont ainsi, près de **520 agents** qui sont attachés à ce jour au service des collègues dans les délégations départementales et les services sociaux. Le maintien des emplois permettra de consolider les organisations, en veillant à optimiser ; à l'occasion des départs, l'allocation des emplois entre les départements.

Mme Le Torrec, assistante sociale du CDAS 56, a ensuite commenté l'actualisation de la doctrine Métiers pour les assistantes sociales (inscription du service social dans la prévention des risques psycho-sociaux).

Rappelons que l'assistante sociale est à disposition des actifs mais aussi des retraités et qu'elle fait partie des acteurs locaux invités au CHS CT et reçoit à ce titre communication des fiches de signalements.

Elle a également rappelé le rôle essentiel de l'assistante sociale dans un contexte de plus en plus difficile et nous a détaillé les différentes facettes de ses prérogatives : accueil, information, soutien, conseil, orientation vers les professionnels avisés, lien avec le médecin de prévention, les services RH, partenaires externes....

FO FINANCES regrette encore une fois que ce budget d'action sociale en baisse soit présenté aux Fédérations sans que ces dernières ne puissent d'une manière ou d'une autre apporter des amendements permettant d'améliorer un budget constamment frappé d'austérité!

# **Budget du CAL 2017 Morbihan**

Le budget 2016 du CAL du Morbihan se monte à 41519 €, en baisse de 2585 € par rapport à 2016.

### Les principaux postes budgétaires et actions sont :

### Pour les retraités :

- Visite du parlement de Rennes (mai) : coût : 1750 €
- Guérande et la Grande Brière (juin) : coût : 1314 €

#### Pour les actifs :

- Sortie "Week end à l'Ile D'Arz ", (8/9 avril) 40 personnes , coût : 1000 €
- Sortie "Puy du Fou et sa Ciné-scénie" (10 juin), pour 90 personnes, coût : 5500 €
- Consultations psychologues : sur Vannes et Lorient : 2000 €

22 consultations ont été prescrites en 2016.

Il est rappelé que chaque agent à la possibilité de bénéficier de 3 consultations entièrement prises en charge par le CDAS. Se renseigner auprès de la délégation.

- Equipement des coins repas : 300 €

- Chèques Lire rentrée scolaire pour les 15 / 18 ans : 213 x 35 € soit 7455 €

- Arbre de Noël : 21381 €

- Bibliothèque sociale : 150 €

- Chèques cadeaux solidarité pour un total de 500 €

- L'arbre de Noël se déroulera comme en 2016 à la salle des Fêtes de Locminé avec goûter offert aux participants.

Le CDAS va par ailleurs proposer en 2017 des conférences de santé publique, en partenariat avec la MGEFI. Ces conférences seront proposées sur une demi-journée, une autorisation d'absence collective sera octroyée aux agents participants. La prochaine conférence se déroulera le 25 avril à Lorient et le 27 avril à Vannes, le thème sera :

"Manger, bouger, pour préserver sa santé"

Vote sur les propositions budgétaires : POUR : FO Finances 56, CGT, CFDT CONTRE : Solidaires

## Restauration

La déléguée a rappelé l'harmonisation tarifaire à 5,65 € par repas.

Pour tenir compte de la ré indexation liée à PPCR , la subvention de 1,22 € sera allouée jusqu'à l'indice 474 en 2017 et 477 et 480 en 2018.

C'était une revendication de longue date de FO FINANCES qui avait plusieurs fois tiré la sonnette d'alarme et devenait une urgence après la publication des nouvelles grilles indiciaires..

Concernant la restauration collective des questions demeurent pour les petites implantations de restaurations collectives notamment pour les CFP de Pontivy (10 rationnaires/jour) et de Ploërmel (19 rationnaires/jour). Si la situation de Ploërmel parait être viable, pour Pontivy, la Direction est en recherche de solutions alternatives pour maintenir une solution de restauration collective qui apparaît actuellement en dessous du seuil de viabilité.

Le président du CDAS a rappelé son exigence première : assurer une prestation de la meilleure qualité au meilleur coût en toute transparence.

FO Finances 56 se félicite de ce nouvel engagement, d'autant plus que la transparence faisait souvent défaut dans le Morbihan depuis quelque temps, notamment dans le projet Troadec évoqué ci-après. En juin 2016, lors du groupe de travail restauration, FO FINANCES alertait sur les décisions envisagées par l'administration concernant les fermetures des petites structures de restauration.

Pourtant, la restauration participe au bien être des agents au travail et à leurs conditions de travail. La fermeture dogmatique des petites structures de restauration est source de tensions dans les services concernés. FO FINANCES revendique une concertation préalable avant toute décision, qui prend en considération les attentes des agents et non pas, comme trop souvent actuellement, un regard stricto-budgétaire de la part des directions

### **Restauration Projet TROADEC:**

Le président a « enfin » apporté quelques précisions sur le projet Troadec et notamment sur le dossier de la restauration qui est toujours d'actualité dans le cadre du CDAS. Il a ainsi confirmé que le bail à construction avait été récemment signé entre les représentants de l'Etat et le bailleur pour une installation « prévue » pour mi 2019. Il a bien précisé et réaffirmé que l'enveloppe budgétaire ne prévoyait pas de construction d'un RIA (restaurant inter administratif) dans son aspect budgétaire.

La solution de restauration qui semble définitivement actée pour les personnels vannetais qui seront implantés sur le futur site de Troadec (DGFIP, DASEN et DDTM) est donc l'option du restaurant du CHBA.

Dans un contexte évolutif depuis plusieurs années et compte tenu de la volonté de l'Etat de ne pas s'engager dans la construction d'un RIA, la solution retenue peut sembler en effet la plus rationnelle pour les personnels de nos 3 administrations.

L'inquiétude sur la prise en charge du financement du projet d'agrandissement du restaurant de l'hôpital ayant été clarifiée par les différents ministères, notamment l'égalité de participation entre les personnels des différentes administrations, pour FO Finances 56 ce choix semble dorénavant le plus approprié.

FO Finances 56 ne s'est donc pas associé à la motion présentée par SOLIDAIRES exigeant la mise en place d'un RIA, même si nous regrettons que l'étude de faisabilité n'ait jamais pu voir le jour.

Par contre, nous nous inscrivons totalement dans la proposition du président de mise en place d'un groupe de travail et de réflexion sur toutes les questions et problématiques liées à la restauration future au CHBA.

Pour FO Finances 56, il nous apparaît essentiel de nous maintenir au plus près des interrogations des personnels

#### des différentes administrations utilisatrices du restaurant du CHBA.

Le premier groupe de travail est programmé pour début mai 2017. Cette idée a été approuvée favorablement par l'ensemble des OS.

#### **Carte Apetiz**

La déléguée a dressé un bref aperçu de la mise en place de la carte Apetiz déployée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ainsi 9847 € titres restaurant ont été délivrés dans le Morbihan représentant un budget de 59000 €.

Plusieurs dysfonctionnements ont été remontés par **FO FINANCES** qui en a dressé le constat auprès du Secrétariat Général.

Les difficultés rencontrées, d'après la Direction générale, sont de deux sortes : mauvaise utilisation de la carte par le bénéficiaire et défaut d'affiliation du commerçant à la CNTR.

Dans ce dernier cas, Natixis prend systématiquement contact avec le commerçant pour l'inciter à adhérer à ce nouveau système.

La fédération **FO FINANCES** est intervenue pour alerter des dysfonctionnements encore connus à ce jour sur certains départements. Les difficultés sont différentes de celles invoquées par la Direction. En effet, il y a des rejets récurrents de règlements auprès des commerçants pourtant référencés et équipés et les agents sont quand même débités sur leur compte APETIZ

# Médecine de prévention

Le non remplacement du médecin de prévention pour le Morbihan fait toujours cruellement défaut, l'intérim est actuellement assuré pour le personnel DGFIP par la Dr Guilloux du Finistère qui reçoit les collègues du Morbihan en consultation le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois à Quimper.

Pour les autres personnels hors DGFIP, l'intérim est assuré par le Dr Le Bon de Rennes.

Malgré l'assurance du Directeur de tout mettre en œuvre pour le recrutement d'un nouveau médecin de prévention FO Finances 56 constate malheureusement que la situation n'a pas évolué depuis janvier 2016.

Le recrutement en cours doit proposer un emploi à temps plein pour espérer recueillir de nombreuses candidatures et non un temps partiel à 60 % comme c'était le cas auparavant.

De graves dysfonctionnements commencent à apparaître dans le suivi des visites annuelles qui pour certaines catégories de personnels ont un caractère obligatoire.

L'absence de médecin de prévention a des conséquences non négligeables sur le fonctionnement du CHS CT dans toutes ses composantes : médecine de prévention, médecin conseil et médecin prescripteur pour le matériel adapté.

Rappelons néanmoins la possibilité offerte à tous les assurés sociaux d'effectuer un examen quinquennal complet au Centre d'examen de Santé, 2 rue Notre Dame à St Brieuc

# Séjours Jeunes Hiver/Printemps 2017

La délégation précise que 19 colons sont partis en séjour en février et que 12 colons sont prévus pour le séjour des vacances de printemps. Les inscriptions sont closes pour les colos d'été.

Les séjours exceptionnels (mis en place pour les 60 ans de l'EPAF) proposés aux jeunes âgés de 17 ans sont reconduits pour 2017.

Vos représentants FO Finances Morbihan

Carine Le CALLONNEC, Anita AUDIC, Patrick RAVACHE(expert)

Vous souhaitez plus de renseignements, vous souhaitez adhérer à FO DGFIP 56, n'hésitez pas à nous contacter.

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

Section du Morbihan

35 Bd de la Paix

56019 VANNES Cedex

tél: 06 80 90 22 02 ou mail: fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr http://www.fo-dgfip-sd.fr/056/